Italie

Le prix à payer
Carences étatiques et solidarités familiales

Elena PERSANO *

On les a qualifiés de « génération à mille euros », de « génération perdue » ; on les a traités outrageusement de « *bamboccioni* » [1] : c'est cette génération qui a subi, payé et continue à payer le prix de la crise. Le choc financier, qui a éclaté aux Etats-Unis en 2007 et s'est étendu aux autres pays à travers les mailles serrées de l'économie globalisée, s'est transformé, à travers les mécanismes de transmission économiques, d'une crise des *hedge funds* en un effondrement de la demande, de la production et, en fin de compte, en crise de l'emploi. Le retard physiologique, dû à la rigidité des systèmes économiques, s'est traduit par une crise du marché du travail surtout en 2008-2009, frappant en particulier les cohortes des plus jeunes.

En Italie, l'impact de la crise sur les jeunes s'est manifesté sous la forme du chômage et des risques sociaux associés à une situation d'inactivité prolongée. Cette crise a frappé des jeunes depuis longtemps déjà englués dans un marché du travail traversé de fortes contradictions et d'ambiguïtés évidentes, des jeunes qui vivent des conditions d'emploi complètement disproportionnées par rapport à celles de leurs propres parents, que ce soit en termes de probabilité de trouver un emploi, de qualité du travail et de niveau de rémunération.

La crise économique a exacerbé la condition déjà difficile des jeunes sur le marché du travail, en superposant à une faiblesse structurelle une fragilité contractuelle, la première, au motif de la moindre rentabilité de leur travail et la seconde du fait de la facilité de mettre fin au contrat de travail.

De nombreuses études montrent qu'entrer sur le marché du travail en période de récession peut laisser des stigmates permanents sur la génération des jeunes concernés, les menaces évidentes ne laissant pas de place aux illusions. Cet article vise à dessiner le cadre de la

* Elena Persano est titulaire d'un doctorat de recherches en Analyse des politiques du développement et de promotion du territoire de l'université de Teramo. Elle poursuit des recherches, notamment comparatives, sur la question des changements et de la régulation du travail. Cet article a été traduit de l'italien par Yves Lochard.

1. Ce terme péjoratif que l'on pourrait traduire par « grands bébés » désigne les trentenaires italiens qui vivent toujours chez leurs parents (NdT).

condition de la jeunesse [1] en Italie à la suite de la crise des années 2008-2009. La première partie présente la question de la jeunesse sur le marché du travail italien, en tentant d'en évaluer les changements dans la période à la fois antérieure, postérieure et de la crise elle-même à la lumière des traits qui le caractérisent ; le fil conducteur en est la chaîne des causes et de leurs effets qui relient les nœuds structurels de la situation italienne. Dans une deuxième partie sont présentées les réponses apportées par l'Etat en termes de politiques, les interventions et les réponses pour stimuler la croissance de la demande d'emplois pour les jeunes. Enfin, la troisième partie fait le point sur les revendications des jeunes, leurs réactions et leurs mobilisations. L'intitulé des parties, « le problème », « les réponses », « la réaction », veut souligner les étapes d'un parcours en évolution, malgré son apparence figée, ainsi que ses résultats.

Le problème

Le marché du travail des jeunes en Italie est depuis longtemps porteur de plusieurs problèmes et les effets de la crise n'ont rien fait d'autre que de faire apparaître les nœuds structurels, que ce soit le rapport entre le système éducatif et l'emploi, avec toutes les conséquences liées à l'efficacité de l'éducation sur le marché de l'emploi et sur la mobilité sociale, ou la question de l'intégration des jeunes dans le système économique et social.

Le premier point à analyser se réduit pour l'essentiel au taux élevé de chômage des jeunes. Si l'on prend en considération les indicateurs classiques (taux de chômage, taux d'emploi et taux d'inactivité), la condition des jeunes en Italie apparaît comme l'une des pires des pays de l'Union européenne (tableau). On relève non seulement un taux de chômage des 15-24 ans très élevé, 27,4 % au deuxième trimestre 2011 (avec un pic à 29,8 % au deuxième trimestre 2010 selon les données ISTAT sur la main-d'œuvre), mais aussi un niveau élevé de chômage de longue durée pour les jeunes relativement aux autres pays de l'OCDE : les chômeurs de plus de 6 mois représentent 64,5 % du total, avec une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente ; ceux qui sont sans travail depuis plus d'un an représentent 48,5 % du total avec, dans ce cas, une augmentation de 4 % (OCDE, 2011).

De l'analyse des taux d'emploi de ces dernières années, il ressort clairement que la chute de ceux-ci a été particulièrement significative chez les jeunes. La crise a donc trouvé un terrain propice dans la situation déjà défavorisée de la jeunesse : il suffit de signaler que, depuis 2004, le taux de chômage de la catégorie des 15-24 ans s'est maintenu à un niveau quasiment quatre fois supérieur à celui de la catégorie des 25-54 ans.

Au niveau territorial, les différences entre le Nord et le Sud du pays subsistent avec un Sud qui présente un contexte de développement plus faible et atone.

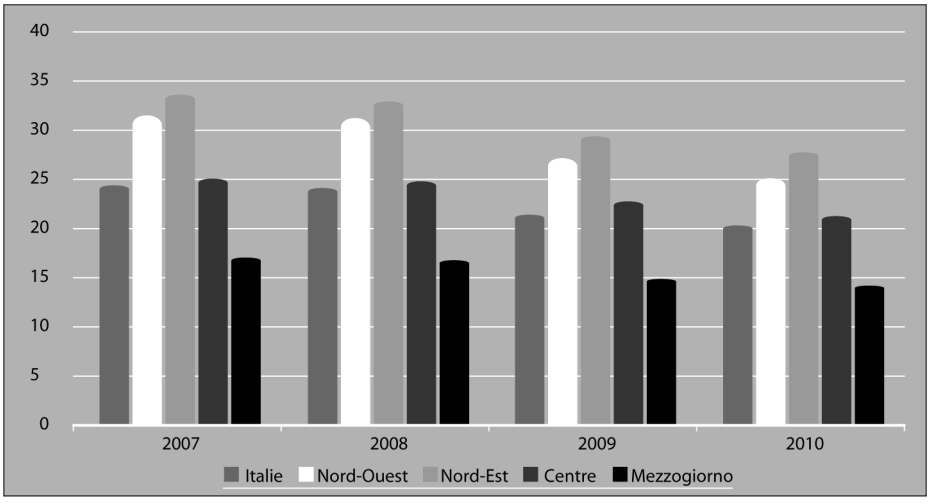
1. La définition des jeunes qui a été retenue correspond à la définition statistique conventionnelle d'individus entre 15 et 24 ans puisque la plupart des sources statistiques disponibles l'ont adoptée et qu'il n'est pas possible de désagréger les données. Toutefois, comme cela sera souligné par la suite, dans la société postindustrielle de nombreux éléments ont repoussé l'entrée dans la vie active – ce qui est dans une large mesure explicable par l'allongement de la période de formation – et retardé l'entrée sur le marché du travail au-delà de 25 ans parfois. Aussi, lorsque cela sera possible, l'analyse utilisera des classes de jeunes plus âgés.

Toutefois, l'impact de la crise apparaît nettement dans le graphique 1 qui met en évidence la diminution du taux d'emploi qui a frappé majoritairement le Nord où les taux d'emploi des jeunes étaient de beaucoup supérieurs à ceux du centre et du Mezzogiorno : dans ce cas, la crise a provoqué un nivellement vers le bas alors que, pour les autres indicateurs principaux, le déséquilibre est resté le même.

Depuis 2007, la part des jeunes récemment entrés sur le marché du travail a suivi une courbe en descente constante et qui, au cours des derniers mois, a atteint un minimum de 39,8 % pour ceux qui occupent un premier emploi. En 2010, par rapport à la seule année précédente, la diminution de l'emploi des jeunes a été plus marquée pour les hommes, avec une diminution de 113 000 emplois, que pour les femmes (-70 000) (données ISTAT). Ce fait ne doit pas être interprété en termes absolus, car les jeunes femmes ont plus de difficultés à trouver du travail que les jeunes hommes ; ainsi, souvent, si elles subissent une réduction d'emploi plus faible que celle de leurs confrères masculins, cela signifie seulement que les femmes ne cherchent même plus à trouver un travail et qu'elles abandonnent totalement le marché du travail par découragement, ou bien s'orientent vers l'économie informelle et ses travaux peu qualifiés et sans protection (ILO, 2010).

Un autre indicateur de la situation des jeunes sur le marché du travail italien est celui relatif à la répartition entre contrats de travail standards [1] et non standards. C'est une question des plus épineuses en Italie où la grande fréquence de formes de travail atypiques, au lieu d'offrir des possibilités d'insertion aux jeunes, est en voie de se transformer en un piège rendu encore plus périlleux à la fois par la récession économique et par l'absence d'un système efficace de protection et de droits.

Graphique 1. Taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans (2007-2010)



Source : ISTAT.

1. Déclaré et à durée indéterminée (NdT).

Tableau. Taux de chômage, emploi et inactivité, population totale et 15-24 ans (2007-2011)

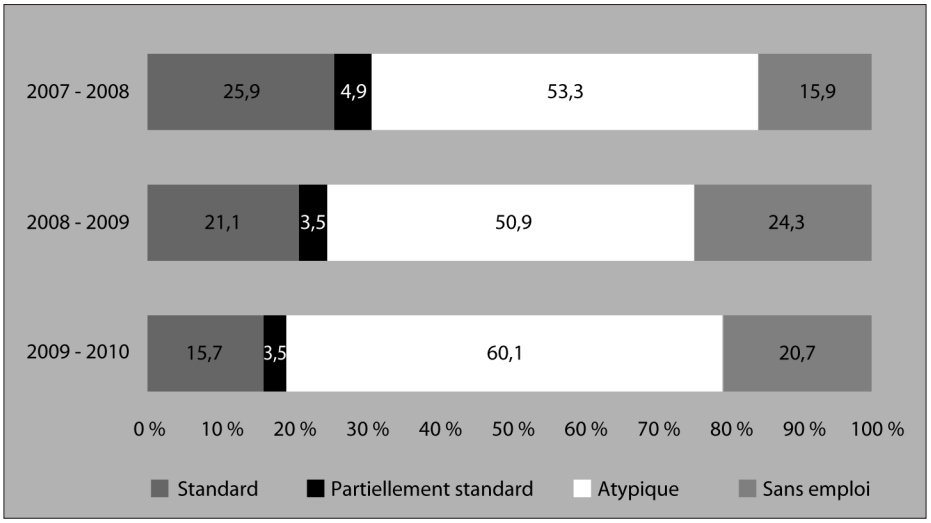
	2007	2008	2009	2010	2011 *
Taux de chômage (15+)	6,1	6,7	7,8	8,4	7,8 *
Taux de chômage (15-24)	20,3	21,3	25,4	27,8	24,7 *
Taux d'emploi (15-64)	58,7	58,7	57,5	56,9	57,3 *
Taux d'emploi (15-24)	24,7	24,4	21,7	20,5	19,0 *
Taux d'inactivité (15-65)	37,5	37,0	37,6	37,8	37,9 *
Taux d'inactivité (15-24)	69,1	69,1	70,9	71,6	73,8 *
Taux d'inactivité (15-34)	42,9	42,9	44,8	46,0	47,3 *

* Second trimestre 2011.
Source : ISTAT, Rilevazione sulle forze di lavoro.

En se fondant sur les données longitudinales de l'ISTAT, pour 100 jeunes employés sous le mode standard au cours du premier trimestre 2009 et qui étaient sans emploi un an plus tard, 50 environ ont basculé dans le chômage (ils étaient 40 en 2008) et 34 dans la « zone grise » qui regroupe la main-d'œuvre potentielle, c'est-à-dire ceux qui ne cherchent pas de travail activement mais sont disponibles pour travailler (ils étaient 30 en 2008) ; le reste s'oriente vers le groupe des inactifs qui ne cherchent pas et ne sont pas disponibles pour l'emploi. Le flux de sortie de l'emploi standard vers le chômage s'est accru surtout pour les femmes et seule une part minoritaire des jeunes a déclaré ne pas être du tout intéressée par un nouvel emploi.

En comparaison avec la période antérieure à la crise, la part de jeunes qui, entre 2009 et 2010, est passée d'un

Graphique 2. Stocks et flux de sorties de l'emploi atypique des 18-29 ans (1er trimestre 2007-1er trimestre 2010) (en %)



contrat atypique à un emploi standard a diminué sur l'ensemble du territoire national (graphique 2), surtout dans les régions du Centre, atteignant 13,9 % (contre 25,7 % en 2007-2008). Parmi les jeunes, la probabilité de passer d'un travail atypique à un emploi normal s'est réduite : sur 100 jeunes travaillant dans un emploi atypique au premier trimestre 2009, 16 environ ont un emploi stable un an plus tard (contre 26 entre 2007 et 2008).

La précarité s'est donc amplifiée : la proportion de jeunes prisonniers d'un emploi à temps partiel ou dans un rapport atypique de « collaboration » [1] (*collaborazione*) a augmenté, passant de 50,9 % en 2008-2009 à 60,1 % en 2009-2010. De façon générale, la part de travailleurs à temps partiel ou de travailleurs indépendants subordonnés a atteint 30,8 % du total des jeunes en emploi. En fin de compte, les jeunes ont vu non seulement se restreindre encore les flux d'accès à l'emploi, mais aussi les chances de passer à un emploi plus stable se sont réduites.

En conséquence, cette situation de crise a pesé sur l'inactivité des jeunes, ce qui nous amène à nous intéresser à une autre particularité du modèle italien qui concerne l'entrée très tardive des jeunes dans l'emploi ainsi que leur maintien prolongé dans la famille.

Déjà avant la crise, le modèle italien était caractérisé par l'extrême longueur de la phase d'entrée sur le marché du travail ; ce phénomène est identifié dans la littérature comme « chômage d'insertion » puisqu'il concerne principalement les jeunes entrants (Reyneri, 2002) ; le chômage d'insertion a été souvent considéré comme une conséquence des niveaux élevés de protection de la main-d'œuvre régulière et à statut, aux dépens de la main-d'œuvre externe et marginale.

Si, d'un côté, la longue présence des jeunes dans la famille est sans aucun doute la manifestation d'une stratégie rationnelle de protection contre le danger d'un chômage futur ou d'une entrée sur le marché du travail sans qualification, qui pourrait compromettre l'ascension professionnelle à venir, elle risque d'un autre côté d'aggraver encore les déséquilibres démographiques, décourageant la natalité. Ne disposant d'aucune couverture contre le chômage (dans la classification ISTAT, les jeunes à la recherche d'un premier emploi n'entrent pas dans la catégorie des chômeurs au sens strict, mais dans celle des personnes à la recherche d'un travail), dans l'attente d'une réforme des contrats et des amortisseurs sociaux, les jeunes restent donc longtemps dans la famille. Telle est la particularité italienne d'un système familialiste dans lequel la famille continue à jouer un rôle considérable dans les comportements de la main-d'œuvre. Les études menées sur le marché du travail juvénile des quinze dernières années montrent de jeunes garçons, habitant dans leur famille, chômeurs de longue durée (c'est-à-dire qui sont à la recherche d'un emploi depuis plus de douze mois).

Le phénomène est particulièrement accentué chez les garçons, pour lesquels la diminution du nombre d'emplois (-7,2 %, soit -108 000 par rapport à 2009) a été quasiment égale au total de la diminution et le taux d'emploi spécifique a baissé de 45,4 % en 2009 à 42,6 % en

1. Les co.co.co (*collaboratori coordinati e continuativi* appelés aussi *parasubordinati*) sont des contrats de travail à projet. Ces formes atypiques correspondent formellement à un travail indépendant mais sont en réalité un vrai travail subordonné (NdT).

2011. Le fléchissement de l'emploi féminin a, également, dans ce cas, concerné surtout les femmes qui vivent dans leur famille d'origine (-6,3 %, soit -56 000 par rapport à 2009), mais également celles qui vivent en dehors de celles-ci (familles monoparentales, personnes en couple sans enfants, parents). Ce sont ceux qui non seulement sont plus exposés que les autres au risque de chômage (dissimulé toutefois par la protection familiale), mais qui conservent aussi les attentes les plus élevées, que ce soit en matière salariale ou par rapport à leur statut d'emploi, c'est-à-dire leur position dans la hiérarchie sociale des emplois fondée sur leur attractivité. C'est ainsi que se prolonge leur longue période de chômage d'insertion, en attente d'un emploi stable.

L'état du marché du travail et le réseau de protection familiale a sans doute durci la situation des « NEET » (Not in education, employment or training), ces jeunes entre 15 et 29 ans qui ne travaillent pas, ne suivent aucun cours ou formation et qui en 2010 sont un peu plus de 2,1 millions, soit environ 134 000 de plus que l'année précédente (+6,8 %). Après une période pendant laquelle le phénomène avait montré des signes de léger recul (entre 2005 et 2007, il était passé de 20 à 18,9 %), la crise a affaibli la capacité déjà limitée du système à intégrer les jeunes dans l'emploi, si bien que la proportion de ceux qui se trouvent en dehors du circuit formation-emploi est passée de 20,5 % en 2009 à 22,1 % en 2010 (données ISTAT).

L'augmentation des NEET a concerné majoritairement la partie des inactifs qui ne recherchent pas de travail et ne sont pas prêts à travailler (+9,9 %), suivie de celle des chômeurs (+7,9 %) et des inactifs de la « zone grise » (+3,2 %). En 2010, 65,5 % des NEET sont inactifs. La moitié de ceux qui se trouvent dans cette situation appartient à la « zone grise », tandis que les autres ne cherchent pas de travail ou ne sont pas disponibles pour travailler. Les chômeurs représentent donc 34,5 % des NEET résidant en Italie. Au niveau national, les femmes inactives non disponibles pour travailler représentent 39,4 % des jeunes NEET, soit plus du double de la part masculine.

La comparaison européenne met en évidence que, en 2009, la part des NEET en Italie (20,5 %) est nettement supérieure à la moyenne européenne (14,7 %) et proche de la seule situation espagnole (20,4 %). A la différence des autres pays, la situation des NEET en Italie est pour une bonne part assimilable à la condition d'inactivité plutôt qu'au chômage, reflétant une situation préoccupante de découragement de la part des jeunes italiens face aux difficultés à trouver un emploi : les inactifs représentent 13,5 % des jeunes de 15 à 29 ans, contre 7,7 % pour la moyenne européenne.

Il ressort de l'enquête longitudinale EU-Silc qu'en 2010, plus de la moitié des jeunes NEET entre 19 et 29 ans le sont de manière chronique, c'est-à-dire l'ont été au moins deux des trois années précédentes. Ces jeunes représentent 11,1 % du total ; 7,3 % sont dans une telle situation de manière ininterrompue depuis quatre ans. Cela indique que plus on reste hors du circuit de formation ou de l'emploi et plus il est difficile d'y revenir : le fait de demeurer dans l'état de NEET est donc un indice du risque d'exclusion sociale.

De cette situation de difficulté émergent deux groupes opposés qui caractérisent le marché du travail des jeunes. En période de récession, ces groupes connaissent

tous les deux une aggravation de leur condition.

Le premier est le groupe des jeunes non qualifiés avec des parcours scolaires caractérisés dès le secondaire supérieur par un pourcentage élevé d'abandons mais aussi de retards dans leur cursus universitaire puisqu'ils recherchent simultanément des emplois non qualifiés. La crise a aggravé leur situation, créant des files d'attente pour le nombre d'ailleurs toujours plus limité de postes de travail non qualifiés. Ils vont grossir la file des chômeurs de longue durée et des travailleurs découragés. Ce groupe représente 256 000 jeunes (7,8 % de l'ensemble) ; il a enregistré en 2010 un fléchissement important, au moins en termes relatifs (-10,9 %), dû à la diminution globalement observée dans l'emploi. Le nombre de jeunes occupés qui ne sont plus en formation diminue de 151 000 par an (-4,8 %), entraînant une chute sensible du taux d'occupation spécifique (de 62,1 % en 2009 à 59,3 %) et montrant comment l'offre d'emploi pour les jeunes hors des parcours de formation connaît un fléchissement marqué supplémentaire.

Le second groupe correspond au chômage intellectuel, celui des diplômés de l'université (*laureati*) et du secondaire (*diplomati*) bien que l'importance de ces deux groupes soit sensiblement inférieure à la moyenne des pays de l'Union européenne, avec une proportion de diplômés du secondaire mais surtout du supérieur très basse.

La connotation intellectuelle du chômage des jeunes, liée au nombre élevé d'employés et de diplômés de l'université qui recherchent un emploi, est depuis longtemps un objet d'étude de la part des économistes et des sociologues du travail. La difficulté supplémentaire à laquelle sont confrontés les jeunes qui ont fait des études à la recherche d'un premier emploi ne peut toutefois pas être interprétée comme la conséquence d'un excès de main-d'œuvre qualifiée. La raison est plutôt à rechercher dans la structure de la demande d'emplois qui se porte encore fortement sur des emplois peu ou pas qualifiés.

Pendant la crise économique, cette catégorie de jeunes connaît de longues périodes de chômage, des salaires inférieurs et des conditions économiques plus désavantageuses que celles des autres. Lorsque la reprise économique commencera à produire ses effets, une conséquence pour les jeunes hautement qualifiés, selon les indications de l'OCDE, pourrait être de se trouver au chômage, les employeurs pouvant préférer de nouveaux diplômés aux diplômés des années précédentes. C'est vraiment par rapport à cette situation alarmante que l'action gouvernementale devrait s'orienter.

Tentons d'apprécier l'imminence d'un tel risque en Italie. Depuis des années, le niveau d'éducation le plus élevé ne protège plus les jeunes des effets de la crise. Avec la baisse supplémentaire du taux d'emploi des jeunes avec un bas niveau d'études (de 38,8 % à 36 % en 2010), la participation au marché du travail a encore baissé pour ceux en possession d'un diplôme du secondaire (de 45,6 % à 43,9 %) et, dans une proportion plus élevée encore, pour les titulaires d'un diplôme universitaire (de 50,6 à 48,5 %). Dans ce groupe, la tendance décroissante a frappé de manière analogue les hommes et les femmes (avec un fléchissement tendanciel de près de 2 %). Neuf jeunes sur dix ayant perdu leur emploi en 2010 vivaient dans leur famille. En

outre, les quelques données disponibles sur l'émigration des jeunes (souvent les données diffusées sur les migrations ne sont pas « désagrégées ») soulèvent plusieurs points d'interrogation : selon le dernier rapport Migrantes, 70 % des jeunes qui ont quitté l'Italie de 2000 à aujourd'hui sont diplômés de l'université. On parvient à cette estimation en croisant les données provenant du registre des Italiens résidant à l'étranger (AIRE) avec quelques sondages dont il ressort qu'environ 60 000 jeunes de moins de 40 ans quittent l'Italie chaque année. Si, selon les données officielles de l'AIRE, l'émigration a concerné quasiment 317 000 jeunes, soit environ 30 000 par an, les sondages ont montré que le phénomène est beaucoup plus important parce que, bien que l'inscription soit obligatoire, seulement la moitié des émigrants s'inscrivent à l'Aire. Ces données sont confirmées par la récente recherche de Confimpreseitalia dont l'estimation est de 60 000 jeunes émigrant chaque année. Parmi ceux-ci, selon Confimpreseitalia, 70 % sont diplômés de l'université.

Il est important ici de souligner que les indicateurs traditionnels sur lesquels nous nous sommes fondés dans ce qui précède représentent seulement la partie émergée de l'iceberg des performances des jeunes sur le marché du travail. Les données disponibles au niveau national, corroborées par des observations de terrain, suggèrent toutefois que, pour les jeunes qui réussissent à trouver un emploi, les conditions de travail tendent à se situer en-dessous des conditions normales. Les jeunes travailleurs ont souvent à supporter des conditions de travail qui sont loin d'être optimales et éloignées des paramètres « standard » qu'ont connus leurs parents : longues durées du travail, toutes les variétés de contrats à durée déterminée, bas salaires, sans ou avec une faible protection sociale, part minime de ressources dédiées à la formation et représentation syndicale inopérante.

Les réponses du gouvernement

Quelle a donc été la direction prise par le gouvernement italien et a-t-elle été efficace ? S'est-elle inscrite dans la continuité de ses interventions précédentes, ou a-t-il proposé des mesures structurelles pour s'attaquer de manière radicale à une situation déjà précaire qui ne pouvait que se dégrader du fait de la crise ? Les réponses apportées par l'Etat italien s'inscrivent, d'une part, dans la ligne des mesures déjà prises dans le passé pour promouvoir l'apprentissage et encourager l'entreprenariat parmi les jeunes. Elles ont, d'autre part, consisté à introduire une série de politiques passives en faveur du travail.

Pour ce qui est de la première série de politiques, la quasi-totalité de celles qui ont été réalisées a été consacrée aux contrats de formation professionnelle et d'apprentissage. Il s'agit de mesures qui ne sont qu'indirectement destinées à favoriser la transition entre l'école et le travail à travers des contrats à durée déterminée, dans l'espoir que ceux-ci soient transformés en contrats à durée indéterminée. Les contrats d'apprentissage en Italie ont surtout profité aux entreprises, qui ont réduit leurs charges sociales, comme cela a été mis en évidence dans les enquêtes de suivi du ministère du Travail et des Politiques sociales.

Depuis 2007 déjà existe un Fonds unique (*Fondo Unico*) de soutien à l'emploi et à l'entreprenariat créé par le ministère du Travail et des Politiques

sociales. Il avait mis en place trois principales mesures de soutien : une sorte d'allocation de chômage, versée à ceux qui ont un travail de collaboration et sont enregistrés auprès de l'institut de protection sociale ; un fonds de microcrédit pour les entreprises créées par les jeunes ; un fonds pour les travailleurs indépendants. Ces mesures destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans (29 pour les diplômés de l'université) ont été étendues en 2008 jusqu'à 35 ans pour ensuite revenir à 25 ans avec la loi de finances de 2010. Depuis 2005, le gouvernement italien a mis en œuvre la politique active dite des PARI (Programma d'azione per il re-impiego di lavoratori svantaggiati). Ce programme correspond à des plans de deux ans qui visent à la réinsertion sur le marché du travail de catégories défavorisées, comme les travailleurs qui perçoivent les amortisseurs sociaux [1] (*ammortizzatori sociali*) ou d'autres allocations liées à la situation de chômage elle-même, des catégories spécifiques de travailleurs tels que les jeunes, les femmes, les plus de 50 ans, qu'ils bénéficient ou non des amortisseurs sociaux ou d'autres allocations. Ils sont destinés tant aux travailleurs qu'aux entreprises, pour les premiers à travers la construction d'un parcours de retour à l'emploi qui tient compte à la fois des compétences individuelles et des besoins des entreprises sur le territoire, et pour les secondes à travers la distribution de bonus pour celles qui embauchent. Mais le scénario des dernières années révèle un déficit de formation et de capital humain à cause du vieillissement de la population et d'un investissement limité en matière d'éducation et de formation des jeunes, ainsi qu'une grave insuffisance (quantitative) de main-d'œuvre. Selon certains points de vue, le sous-investissement en matière d'éducation pourrait être rationnel et cohérent avec le fait que les entreprises n'exigent pas un niveau élevé d'éducation, évitant ainsi le risque de surqualifier les jeunes qui ne peuvent être absorbés compte tenu de la structure de la demande. D'un autre côté, l'élévation des niveaux d'éducation et l'augmentation des attentes sociales qui en résultent sont des tendances irréversibles qui porteront à augmenter l'investissement individuel dans ce domaine sans qu'il puisse trouver une réponse.

Une autre série de politiques, passives celles-ci, a conduit à considérer comme un fait structurel une condition créée par le marché du travail lui-même. Ainsi, par exemple, « Droit à un avenir », une politique du ministère de la Jeunesse en 2010, prévoit des mesures pour aider les jeunes parents à trouver une stabilité d'emploi et financière.

En Italie, depuis au moins dix ans, on discute sur le rapport entre flexibilité et précarité ; à une proportion initiale de flexibilité a toujours correspondu la perception d'une précarité nettement supérieure (parmi ceux qui soutiennent une telle analyse, Accornero, 2006 ; Carrieri *et al.*, 2005 ; Gallino, 2007). La flexibilité n'est pas un phénomène de précarité, mais en Italie elle l'est probablement, et cette situation est « scellée » par un gouvernement qui crée des politiques passives pour les « jeunes précaires », telles que les aides pour l'obtention d'un prêt immobilier ou de fonds pour les études.

1. Il ne s'agit pas d'aides directes mais de mesures telles que la « Cassa integrazione » qui, en cas de perte d'emploi, permettent aux entreprises de laisser chez eux les travailleurs sans les licencier. Elles ont augmenté de façon vertigineuse pendant cette crise.

D'autres initiatives empruntent en revanche une voie intermédiaire en favorisant des stratégies visant à endiguer la situation de chômage des jeunes. Elles combinent des mesures actives et passives dans une optique de projet stratégique, comme l'initiative lancée par le gouvernement en 2009, dénommée *Italie 2020. Plan d'action pour l'emploi des jeunes à travers l'intégration de l'apprentissage et du travail* et visant à corriger l'inadéquation entre le système éducatif et la demande de travail.

Au-delà des politiques, un fait est avéré : l'influence d'un système « familialiste » comme celui qui prévaut en Italie (voir *supra*) est très forte et le problème de la jeunesse est systématiquement confondu avec la question de la famille, s'il n'est pas entièrement dissimulé par celle-ci. De fait, un système social fondé sur le rôle compensateur et de service des familles ne favorise pas la visibilité sociale des problèmes des jeunes. Il en résulte une insuffisance des politiques en direction de la jeunesse et un grand écart entre les réformes du marché du travail, les politiques en faveur de l'emploi et l'orientation des politiques de protection sociale qui continuent, elles, à s'appuyer entièrement sur la famille sans proposer de solution alternative valable.

Les réactions des jeunes

Etant donné les possibles mécanismes de transmission entre les cycles économiques et l'emploi des jeunes, quels sont les coûts potentiels en termes de conséquences pour les jeunes assez malchanceux pour atteindre l'âge adulte dans un contexte de crise économique ? La littérature sociologique en Europe a souvent recours à la métaphore des « stigmates ». Selon ce qui ressort d'une étude menée par le Parti Démocrate à l'automne 2009 (Carrieri, Damiano, 2010), les jeunes en Italie (mais aussi l'ensemble des Italiens) souffrent non seulement du climat de crise, mais également d'un manque de représentation : les jeunes ne se sentent représentés par aucun parti politique. Cependant, on peut tenir un discours moins dramatique pour ce qui est de la représentation syndicale. Le problème de la représentation syndicale est surtout évident pour les jeunes précaires. Les mesures qui ont été prises avaient identifié la flexibilité du travail comme une période de transition avant d'accéder à un emploi stable, avec parfois le risque que cette période se transforme en trappe à chômage. Du côté des organisations syndicales, il est difficile d'interpréter les demandes de travailleurs qui ne constituent pas des ensembles homogènes sur les lieux de travail et qui, du fait de la particularité de leur statut, ne forment pas une « classe », tout comme il est malaisé dans une situation de crise de donner la priorité à une situation plutôt qu'à une autre. Les données sur la syndicalisation des jeunes sont claires : de l'enquête du Parti démocrate (Partito Democratico), sur un échantillon de 5 000 personnes interviewées, il ressort que les jeunes (15-32 ans) inscrits dans un syndicat représentent 11 % (dont la moitié à la CGIL), un jeune sur deux n'a pas l'intention d'adhérer, 9 % étaient inscrits et 23 % pensent le faire.

Nous avons fait le portrait de jeunes en difficulté qui ne croient en aucune force politique, qui ne se sentent pas représentés et qui ne voient pas de réponse claire et concrète à leur malaise. Ce sont des jeunes qui manifestent un « découragement » face au *statu quo* et qui, bien

que n'émergent pas d'initiatives comparables au mouvement espagnol des Indignés ou aux révoltes du Royaume-Uni en termes d'impact médiatique et de durée, commencent à faire sentir leur propre présence dans la rue, comme le montre la manifestation des « Indignati Italiani » le 15 octobre 2011 à Rome. Ce mouvement qui répondait au mot d'ordre « People of Europe rise up » s'est joint à la Journée européenne de protestation contre les diverses mesures prises par les gouvernements nationaux pour affronter la crise. Cette journée s'est traduite par 210 manifestations en Europe et dans d'autres régions du monde. En Italie, elle a été coordonnée à la fois par des groupes organisés et des coordinations sociales, des groupes informels et des citoyens à travers le comité « Coordination du 15 octobre ». Ils étaient au moins 500 000 dans la rue, même si des violences ont empêché un déroulement pacifique de la manifestation.

Le « peuple du web » exprime et fait circuler son opposition et, à plusieurs reprises, diverses manifestations de protestation ont eu lieu, mais la culture italienne s'est d'une certaine manière « familiarisée » avec la situation de crise, sans vouloir donner à ce terme aucun jugement de valeur ; cela se reflète dans les arts, la littérature et le cinéma, pour aboutir au paradoxe d'une émission télévisée dont les gains consistaient en un emploi à durée indéterminée.

Quel avenir ?

En conclusion, nous nous trouvons face à une chaîne d'ajustements et de réponses apparemment rationnels sur une courte période, mais qui laissent présager une perspective tout autre que rassurante. Une situation de désavantage relatif des jeunes sur le marché du travail persiste ; elle est liée à une plus grande vulnérabilité au chômage et à une probabilité plus élevée d'accéder à un emploi précaire et temporaire.

La situation italienne laisse voir que l'impact de la flexibilité du travail a eu un double effet sur la transition des jeunes vers la vie active : elle a rendu plus fluide l'accès à l'emploi tout en augmentant notablement la précarité de l'emploi, en particulier pour les jeunes économiquement et socialement défavorisés. En ce sens, à moyen et long terme, la flexibilité du travail s'avère un facteur de discrimination et de reproduction des inégalités sociales. Quoique les « nouveaux emplois » apportent aux jeunes une plus grande satisfaction (Carrieri, Damiano, 2010), il faudrait leur donner la possibilité, pour le dire comme André Gorz (1988), de pouvoir s'identifier au travail. Dans l'agenda politique du pays, la jeunesse est désormais plus qu'une priorité, si l'on veut éviter que la menace qu'elle devienne une génération perdue se réalise, comme cela s'est produit pour la menace de la précarité.

Sources :

Accornero A. (2006), *San precario lavora per noi. Gli impieghi temporanei in Italia*, Milano, Rizzoli.

Carrieri M., Damiano C., Ugolini B. (dir.) (2005), *Il lavoro che cambia*, Roma, Ediesse.

Carrieri M., Damiano C. (dir.) (2010), *Come cambia il lavoro*, Roma, Ediesse.

Gallino L. (2007), *Il lavoro non è una merce. Contro la flessibilità*, Roma-Bari, Laterza.

Gorz A. (1988), *Métamorphoses du travail*, Paris, Galilée.

ILO (2010), *Le donne nel mercato del lavoro: Misurare il progresso e le sfide di identificazione*.

Reyneri E. (2002), *Sociologia del mercato del lavoro*, Bologna, Il Mulino.

OECD (2011), *Outlook of Employment*.

Sources statistiques consultées :

Dati.istat.it

www.oecd.org

www.ilo.org